

## L'Union Européenne a décidé de renforcer les mesures de sûreté dans le transport aérien depuis le 6 novembre 2006.

**Afin de ne pas ralentir les procédures de sûreté et pour ne pas risquer de vous faire confisquer vos produits avant d'embarquer, il est important que vous lisiez ces informations.**

### CONTENUS DANS LES BAGAGES EN CABINE (dits à mains)

Vous devez désormais lors des contrôles de sûreté présenter séparément dans un sac en plastique transparent fermé d'un format d'environ 20 cm sur 20 cm, vos flacons et tubes de 100 ml maximum chacun.

#### **Nous vous CONSEILLONS :**

D'enregistrez en bagage de soute le maximum de choses et ne conservez dans votre bagage à main que ce qui est absolument indispensable à votre voyage.

### **Ce qu'il faut savoir .**

Tous les vols partant des aéroports de l'Union Européenne (ainsi que de la Norvège, l'Islande et la Suisse) quelle que soit leur destination, y compris les vols intérieurs, et quelle que soit la nationalité de la compagnie aérienne.

Si votre premier vol vient d'un pays de l'Union Européenne et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (ainsi que de Norvège, d'Islande et de Suisse) : Vous pourrez effectuer des achats en vol ou dans les boutiques des aéroports. Ceux-ci devront alors être sécurisés dans un sac plastique scellé.

**Attention :** toutes les boutiques ne proposeront pas ce sac. Renseignez vous avant de faire vos achats.

Si vous avez une correspondance ultérieure dans un pays en dehors de l'Union Européenne : Vous devez vous informer au préalable, auprès de la compagnie aérienne, des restrictions éventuelles qui vous seront imposées.

Si votre premier vol arrive d'un pays non européen et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (ainsi que de Norvège, d'Islande ou de Suisse) : Nous vous conseillons, avant le départ, de placer tous vos liquides dans vos bagages de soute, y compris ceux achetés dans les boutiques des aéroports hors de l'Union Européenne ; sinon ils seront confisqués au contrôle de sûreté lors de votre correspondance, à l'exception de ceux tenant dans le sac plastique fermé d'environ 20 x 20 cm.

#### Les médicaments liquides :

Vous pouvez emporter en cabine des médicaments liquides (insuline, sirops...) à condition de présenter aux agents de sûreté une attestation, ou une ordonnance à votre nom stipulant que vous avez besoin d'avoir ces médicaments en permanence auprès de vous. Nous vous conseillons de faire valider cette ordonnance en langue anglaise.

Il n'y a aucune restriction pour les médicaments solides (comprimés et gélules).

#### Les aliments liquides pour bébés :

Il n'y a pas de restriction sur ces produits. Pensez à prendre des contenants qui se referment : il pourra en effet vous être demandé de goûter ces aliments !

Les liquides, les aérosols, gels et substances pâteuses : **eau minérale, parfums, boissons, lotions, crèmes, gels douche, shampoings, mascara, soupes, sirops, dentifrice, savons liquides, déodorants...** **Aucun flacon ne peut dépasser 100 ml.**

Ce sac en plastique transparent (type sachet à congélation) doit mesurer 20 cm sur 20 cm environ. Un sachet peut contenir plusieurs objets, tubes, flacons, aérosols.

Vous pouvez vous procurer ce sac plastique (type sac de congélation) dans les commerces et les grandes surfaces. La plupart des aéroports européens proposeront aussi sur place des sacs. **Toutefois, il s'agit d'un service rendu aux passagers et non d'une obligation**, il n'est donc pas garanti que ces sacs soient disponibles partout et tout le temps. **Nous vous conseillons de prendre vos dispositions avant le départ, l'agence ne pourra pas être tenue responsable de toute confiscation d'objet.**



1- Liquides, gels, crèmes, aérosols et pâtes contenus dans des récipients de 100ml maximum placés dans un seul sac transparent fermé, type sac de congélation, d'une capacité d'un litre maximum (19 x 20cm) à raison d'un seul sac par passager

2- sont également autorisés : Les aliments pour bébés ou enfants en bas âge nécessaires pour le voyage quelque soit leur contenance. Les médicaments et aliments spécifiques accompagnés d'une prescription médicale au nom du passager quelque soit leur contenance

Le respect de ces dispositions 1 et 2, et notamment le fait de placer les produits énumérés au point 1 ci-dessus dans un sac plastique transparent, est de la responsabilité de chaque passager. A aucun moment votre agence de voyages ne pourra être tenue responsable en cas de difficulté avec les services de contrôle de sûreté. Aussi nous vous conseillons de mettre un maximum de choses dans vos bagages à enregistrer.

## Quels sont les autres articles prohibés en cabine ?

### Substances et matières dangereuses

Elles se résument aux substances détonantes et déflagrantes (pétards, feux d'artifice, détonateurs...), aux matières inflammables (essence, peintures...), aux produits chimiques dangereux, aux gaz et aux matériels d'autodéfense projetant des gaz irritants, urticants ou lacrymogènes.

### Objets contondants

La liste comprend notamment les objets suivants : casse-tête, équipements de sport tels que batte de base ball, batte de cricket, club de golf, canne de hockey, instruments d'arts martiaux, bâtons divers pouvant être utilisés comme matraque. A cela s'ajoutent les outils de travail contondants tels que masse, marteau, burin, tournevis, etc.

### Armes blanches

Il s'agit de tous les objets tranchants ou pointus pouvant être dangereux pour la sécurité publique, tels que baïonnette, sabre, épée, poignard, couteau à cran d'arrêt, couteau à lame fixe de plus de 6 cm, hache, machette, tranchoir, pic à glace, rasoir à manche, scalpel, canne épée, canne plombée ou ferrée, bâton de ski, tout matériel de tir à l'arc ou à l'arbalète, lance pierre, etc .... et tout objet considéré comme arme de 6<sup>ème</sup> catégorie.

*6<sup>ème</sup> catégorie = armes blanches, matraques, baïonnettes, aérosol de défense, poings américains, appareils électriques de défense, etc... et par extension, toute arme par définition ou par destination pouvant causer un danger pour la sécurité publique.*

### Armes à feu

Elles sont aussi bien de guerre que de défense, de tir, de foire, de chasse, de salon, historiques ou de collection, même non soumises à autorisation. Elles comprennent également des objets assimilables à des armes : pistolet de starter, pistolet lance fusée, pistolet d'abattage, fusil d'autodéfense à balle de caoutchouc. Les pièces détachées et les munitions de ces armes font aussi l'objet de l'interdiction.

### Et de plus en plus souvent également :

Les briquets, ciseaux, lime à ongles, trousse manucure en général... et tout ce dont les contrôleurs peuvent trouver de suspicieux.

Aussi nous vous conseillons de mettre le maximum de choses dans votre bagage à enregistrer (bagages dits de soute) surtout lorsque vous avez un doute sur ce qui pourrait être considéré comme une arme de 6<sup>ème</sup> catégorie ou objet contondant.

## Comportement pour le passage du contrôle de sûreté :

RETIREZ VOTRE VESTE OU VOTRE MANTEAU. VEUILLEZ NOTER QUE PARFOIS ON PEUT EGALEMENT VOUS DEMANDER DE RETIRER VOS CHAUSSURES ET VOTRE CEINTURE.

### **Et Présentez à part :**

- Tous vos grands appareils électriques : ordinateur portable, gros appareil photo numérique, lecteur DVD...
- **Votre sac plastique transparent contenant vos flacons et tubes.**
- **Vos médicaments accompagnés d'une ordonnance** ou d'une attestation
- **Vos aliments liquides pour bébé.**
- **Vos achats** réalisés dans les **boutiques des aéroports** qui auront dû être mis **sous sac plastique scellé** par votre vendeur. **Attention** : toutes les boutiques ne proposeront pas ce sac. Renseignez vous avant de faire vos achats.

***Les achats de liquides réalisés après le contrôle de sûreté s'effectuent librement sous réserve des limitations douanières. Attention cependant à vos correspondances : renseignez-vous avant tout achat.***

## **Rappel :**

De façon générale, mettez tous vos liquides dans vos bagages de soute, sauf les produits absolument indispensables pendant le vol.

Si vous voyagez sans bagage de soute et uniquement avec des bagages de cabine, il faudra placer vos liquides dans un sac plastique type sac de congélation d'environ 20 cm x 20 cm.

**Ne prenez jamais conseil auprès d'amis ou de personnes qui pourraient vous mettre en erreur, votre seul doute doit être votre fil conducteur pour prendre vos précautions. Rappelez-vous cette maxime « les conseillers ne sont jamais les payeurs... »**

Les objets confisqués ne sont jamais restitués, aussi prenez vos précautions pour vos objets de valeurs sentimentales (ex : briquet fantaisie, cadeau remis avant le départ,...) et n'hésitez pas de les mettre dans votre valise avant de l'enregistrer, même si vous devez faire cette démarche dans l'aérogare.

**N'acceptez jamais un paquet ou une enveloppe, même d'une personne connue, sans en vérifier le contenu (possibilité de messages tendancieux, drogue,...dont vous seriez responsable), ni être complaisant auprès d'un voyageur qui serait en surcharge de bagages et vous demanderait d'en enregistrer une partie.**